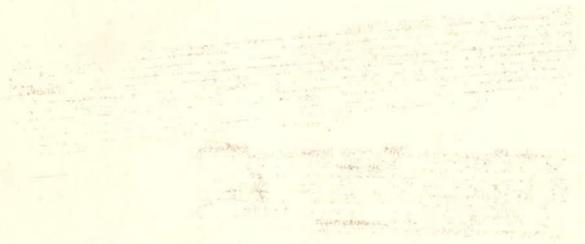


132 Fouille

E cop au Renard / Ocaur



CANQ
TR
GE
EN
583

470081

Fouille archéologique
Tronçon est Cap-au-Renard / ouest Cap-au-Renard

REÇU
CENTRE DE DOCUMENTATION
30 MAR 1999
TRANSPORTS QUÉBEC

Ministère des Transports du Québec

Ethnoscop

octobre 1985

CANQ
TR
GE
EN
583

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	i
Liste des tableaux et figures	ii
1.0 INTRODUCTION	1
1.1 Mandat	2
1.2 Objectifs	3
2.0 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	4
2.1 Situation géographique du site	5
2.1.1 Coordonnées géographiques	6
2.2 Relief	7
2.3 Sol	8
2.4 Chronologie des événements du Quaternaire	9
3.0 MÉTHODOLOGIE	12
3.1 Procédures d'évaluation	13
3.2 Méthodes de fouille	14
3.3 Méthode d'enregistrement des données	15
3.3.1 Fiches d'enregistrement des données	16
3.4 Arpentage et nivellement	17
4.0 RÉSULTATS DES TRAVAUX DE FOUILLE	18
4.1 Unités de fouille	19
4.2 Contexte stratigraphique	20
4.2.1 Opération 30	21
4.2.2 Opérations 31 et 32	22
4.2.3 Opération 33	26
4.2.3 Opération 34	27
4.3 Matériel archéologique	30
5.0 INTERPRÉTATION DU SITE	33
5.1 Occupation préhistorique	34
5.2 Occupation historique	35
6.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATION	36
7.0 RÉFÉRENCES	38
LES INTERVENANTS	
ANNEXES	
. Coupes stratigraphiques	
. Photographies	
. Catalogue des artefacts	
. Catalogue-photos	
EN POCLETTE	
. Plan de localisation	

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Figure 1: 10
Courbe d'émersion des terres de la région
de Mont-Louis

Tableau 1: 31
Répartition du matériel archéologique en fonction des périodes
d'occupation en considérant les matériaux et la fonction des
objets.

1.0 INTRODUCTION

1.1 LE MANDAT

Dans le cadre des études d'impact sur l'environnement reliées au projet de construction routière du tronçon-est Cap-au-Renard/ouest de Cap-au-Renard, le Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec confiait en mars 1985 à la firme Ethnoscop le mandat de réaliser une fouille archéologique de sauvetage sur le site DhDn-6 (Cap-au-Renard). Le présent rapport fait état des activités de terrain et des résultats de ces travaux.

1.2 OBJECTIFS

Les travaux de fouille présentés dans le présent rapport font suite à un inventaire archéologique effectué en 1984 par J.C. Moquin pour le compte du Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec.

La fouille archéologique systématique du site DhDn-6 visait essentiellement à protéger le patrimoine archéologique et visait à mettre en lumière les aspects suivants de l'occupation préhistorique:

- . le contexte stratigraphique du site en privilégiant les couches stratigraphiques en place
- . les composantes ~~artefactuelles~~ et ~~écofactuelles~~
- . la nature des occupations en fonction de la possibilité d'occupations successives
- . les composantes structurales des occupations (foyer, habitation, etc...)
- . chronologie du site

2.0 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

2.1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU SITE

Le site DhDn-6 est localisé à l'ouest de la municipalité de Cap-au-Renard, sur la rive nord de la péninsule gaspésienne. Il fait partie de la région physiographique des Appalaches, division des Monts Notre-Dame.

Le site se trouve sur une terrasse sableuse d'environ 23 m d'altitude et à une vingtaine de mètres du rebord. Celle-ci se caractérise par une surface relativement étroite et plane, régularisée, il y a plusieurs années déjà, par des travaux agricoles.

Actuellement, le site est situé sur un terrain exproprié ayant appartenu à Monsieur J. Vallée. Il se trouve à quelques mètres à l'ouest de l'habitation occupée par M. Vallée sous une surface entièrement gazonnée. Au sud et à l'est, le terrain est clôturé, tandis qu'au nord, un chemin longeant le rebord de la terrasse délimite la propriété.

2.1.1 Coordonnées géographiques

SITE:	DhDn-6
PÉRIODE:	Préhistorique (composante historique récente)
LOCALISATION:	A l'ouest de la municipalité de Cap-au-Renard (Gaspésie)
CARTE (1:50,000):	22G/1
PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE (1:15,000)	D-75, 338-58
UIM:	AU-GE 00,80E 52,50N
ALTITUDE:	23 mètres
DISTANCE DU REBORD DE LA TERRASSE:	20,5 mètres

2.2 RELIEF

Le site se trouve sur une terrasse élevée (23 m) marquée par un talus abrupt jusqu'à la plage. La route 132 s'étend au bas de ce talus. L'emplacement du site est relativement plat et uniforme puisque la surface a été régularisée par des travaux agricoles anciens. Au sud, derrière la clôture, la pente s'accroît vers le bas du talus de la terrasse suivante. La surface y est accidentée et à certains endroits, la roche en place affleure. De la même façon vers l'ouest du terrain, les surfaces deviennent très accidentées. A l'est de l'habitation, le terrain s'incline légèrement.

2.3 SOL

L'analyse du contexte stratigraphique a révélé qu'à l'origine, il s'agissait vraisemblablement d'un sol de type podzolique, dont les niveaux supérieurs ont été remaniés et plus ou moins homogénéisés par l'action des labours. Ce remaniement a donc formé un sol sableux de couleur brune contenant de la matière organique.

Cependant, à certains endroits nous avons pu enregistrer la présence de segments de sol partiellement en place, caractéristiques d'un sol de type podzolique: un horizon organique (O) suivi d'un horizon de sable lessivé grisâtre (Ae) et d'un horizon d'accumulation brun-rougeâtre.

2.4 CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS DU QUATERNAIRE

Pour les fins de notre étude, nous ne retiendrons que les événements qui ont été déterminants pour l'occupation humaine du territoire.

La déglaciation:

Selon les différents indicateurs, la déglaciation de la côte nord de la Gaspésie était commencée il y a 13 500 ans, alors que l'intérieur était déglacé vers 10 000 ans A.A. (Hétu et Gray 1980: 189).

Invasion marine:

La déglaciation de la côte permit à la mer de Goldtwait de recouvrir les terrains jusqu'à une altitude évaluée entre 55 et 65 mètres. Hétu et Gray (1980) ont identifié un maximum marin de 55 mètres dans les vallées de Mont-Louis et de Mont-Saint-Pierre situées à une vingtaine de kilomètres plus à l'ouest. Chamard (1982: 11) propose une altitude marine maximum de 60-65 mètres pour la région de Manche-d'Épée.

Émersion des terres:

La figure 1 propose une courbe d'émersion des terres pour la région de Mont-Louis. Selon cette courbe le niveau de 24 m aurait émergé il y a environ 10 500 ans. Compte tenu de la faible distance, il est bien probable que la même courbe s'applique à la région de Cap-au-Renard.

Ainsi, on peut estimer que le niveau de 23 mètres de la terrasse sur laquelle est localisée le site DhDn-6, aurait émergé il y a environ 10 000 ans avant aujourd'hui. Cependant, il faut considérer qu'il s'est écoulé un certain temps avant que la région ne devienne favorable à l'occupation humaine.

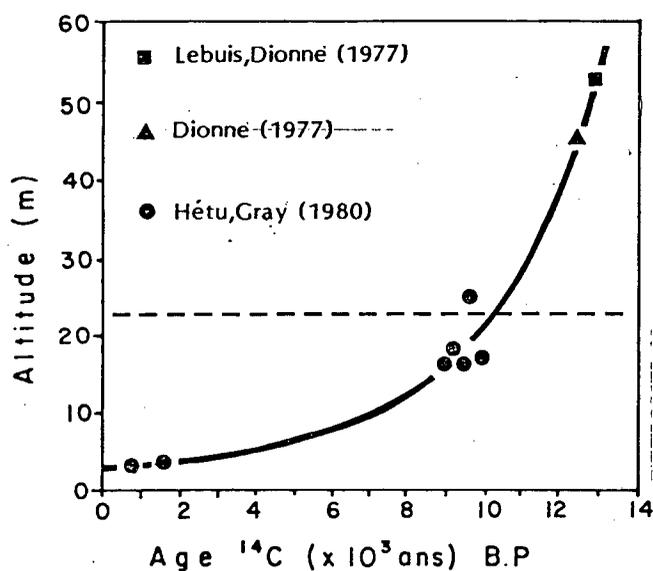


Fig.1: Courbe d'émersion des terres de la région de Mont-Louis.
(Hétu et Gray 1980: 190)

Début de l'afforestation:

Sur la base d'un diagramme pollinique et de l'analyse d'un ensemble de phénomènes liés au froid, Hétu et Gray (1980: 190) proposent qu'une période de "climat périglaciaire tardiglaciaire" a occupé le laps de temps compris entre la déglaciation et 9 300 B.P. environ. Cette dernière date marquerait l'établissement d'une forêt d'abord ouverte puis de plus en plus fermée.

Cette date de 9 300 ans B.P. nous semble importante puisqu'elle peut constituer un seuil à partir duquel les occupations humaines deviennent possibles sur la côte nord de la Gaspésie. Il faut noter de plus que cette date correspond avec le début d'émer-sion du niveau de 17 m qui est bien daté (Hétu et Gray 1980: 191) dans la région de Mont-Louis.

3.0 MÉTHODOLOGIE

3.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION

L'étude du rapport de Moquin (1984) de même que l'examen des lieux semblaient indiquer que le site DhDn-6 ait été remanié par des travaux agricoles. Les sillons des anciens labours étaient d'ailleurs visibles en surface à certains endroits. Nos appréhensions furent d'ailleurs confirmées par l'ex-proprétaire des lieux, Monsieur J. Vallée, qui nous indiqua que l'ensemble de la zone où est localisé le site DhDn-6 avait été jadis utilisée pour la culture des pommes de terre. La dernière récolte remonterait à une quarantaine d'années.

Dans une première étape, nous avons donc effectué un sondage de 50 cm x 50 cm (sondage #30) afin de vérifier l'ampleur du remaniement et d'obtenir des données supplémentaires sur le contexte stratigraphique du site. Cette opération préliminaire nous a donc permis d'ajuster les méthodes de fouille en relation avec les objectifs poursuivis dans le cadre de cette intervention.

3.2 MÉTHODES DE FOUILLE

L'unité de fouille adoptée a été le mètre carré, identifié par un numéro arbitraire. Par ailleurs, chacune des ces unités de fouille a été divisée en quatre (4) quadrants mesurant 50 cm de côté.

L'enlèvement de la couche superficielle du sol, c'est-à-dire l'horizon humique (Ah), a été effectué au moyen d'une pelle et décapée, sur toute sa surface, à l'aide d'une truelle.

Les couches ou horizons de sol subséquents, remaniés par les labours, ont été soigneusement dégagés à la pelle et tamisés (tamis $\frac{1}{4}$ ") par niveaux arbitraires de 0,10 cm d'épaisseur, à l'intérieur d'un seul quadrant de 50 cm de côté à la fois.

Les couches ou horizons de sol en place ont été, quant à eux, décapés à la truelle, sur toute la surface des puits et tamisés de la même façon.

Les interfaces entre les différents niveaux arbitraires, couches ou horizons de sol ont également été décapés à la truelle afin de bien enregistrer les transitions entre les différents horizons ou couches de sol et d'assurer une plus grande précision au niveau de la localisation spatiale des artefacts associés à ceux-ci.

La fouille était interrompue au moment où la couche de sol considérée comme stérile archéologiquement était atteinte.

3.3 ENREGISTREMENT DES DONNÉES

Les outils et les fragments d'outils préhistoriques devaient faire l'objet d'une localisation horizontale et verticale précise et individuelle. Cependant, aucun outil ou fragment d'outil lithique n'a été localisé lors de la fouille. Néanmoins, tous les artefacts (éclats de pierre taillée, matériel historique, etc...) jugés importants pour l'interprétation du site ou du contexte stratigraphique ont été localisés de façon précise à l'intérieur de chacune des unités de fouille.

De façon générale, les éclats, les déchets de taille et les écofacts ont été localisés par quadrants de 50 cm de côté et par niveau arbitraire de 0,10 cm à l'intérieur de chacune des couches ou horizons stratigraphiques.

Toute trace d'aménagement du sol a été dégagée, identifiée et localisée. Des photographies en ont été prises et des plans et coupes ont été dressés.

Des échantillons des sol ont été prélevés et localisés, de façon précise horizontalement et verticalement, pour chacune des couches ou horizons de sol. L'ensemble des couches ou horizons de sol rencontrés sur le site ont été décrits et identifiés. A l'intérieur de chacune des unités de fouilles, les coupes stratigraphiques significatives ont été enregistrées et photographiées.

Des photographies couleur montrant l'ensemble du site archéologique dans son contexte physique, les principales étapes de la fouille, les indices archéologiques et les coupes stratigraphiques, ont été prises. On trouvera en annexe, un catalogue complet de ces photographies.

3.3.1 Fiches d'enregistrement des données

Les données d'excavation ont été consignées à l'aide d'un ensemble de fiches couleur appropriées aux différentes étapes de la fouille:

Fiche d'excavation

Pour chaque unité d'excavation et pour chaque couche stratigraphique, elle permet d'enregistrer le relief de la couche fouillée, de noter le déroulement méthodologique de la fouille et de consigner toute observation jugée pertinente.

Fiche d'individualisation et de localisation des artefacts

~~Pour chacun des niveaux culturels et pour chaque unité~~ d'excavation. Elle permet l'enregistrement des coordonnées spatiales des artefacts ou d'ensembles d'artefacts. Sur cette fiche est inscrite la correspondance lot-couche. Cette fiche rassemble aussi les informations sur les échantillons de sol.

Fiche de plan et stratigraphies

Millimétrée. Permet la consignation du plan d'un niveau culturel donné ainsi que des coupes stratigraphiques pour chaque unité d'extension.

Fiche catalogue-photos

Permet l'enregistrement des données relatives aux photographies (stratigraphies, structures, formes d'aménagement du sol, site ou unité d'inventaire dans son contexte physique, etc.) et constitue le catalogue-photos.

3.4 ARPENTAGE ET NIVELLEMENT

A partir d'une ligne longitudinale tracée sur le site, un quadrillage formé d'unités de 1 mètre carré a été établi, à l'aide d'un transit, sur les aires à fouiller. Un plan de référence arbitraire a également été déterminé, à partir duquel nous avons effectué des relevés topographiques.

Les données relatives à l'arpentage et au nivellement du site ont été reportées sur un plan à l'échelle, suivant le quadrillage établi sur le terrain.

4.0 - RÉSULTATS-DES-TRAVAUX-DE FOUILLE

4.1 UNITÉS DE FOUILLE

Les unités de fouille, comme le stipulait le devis technique du ministère des Transports, ont été localisées à proximité de certains sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique de 1985 afin de compléter les informations obtenues lors de ces travaux.

Au total, cinq (5) unités de un mètre carré, numérotées de 31 à 35 ont été excavées sur le site DhDn-6. Les deux premières (31,32) sont localisées à proximité des sondages 14,18,19.

4.2 CONTEXTE STRATIGRAPHIQUE

L'étude des profils stratigraphiques relevés sur le site indique clairement que le site a été presque totalement remanié par l'occupation contemporaine (travaux agricoles). En effet, de façon générale, on ne retrouve plus la séquence stratigraphique qui caractérise un sol de type podzolique, c'est-à-dire un horizon organique (O), suivi d'un horizon de sable lessivé grisâtre (Ae) et d'un horizon d'accumulation brun rougeâtre. On observe plutôt des niveaux supérieurs remaniés et plus ou moins homogénéisés par l'action des labours.

L'examen de la stratigraphie de l'unité de fouille 35 et des descriptions des couches stratigraphiques relevées lors de l'inventaire de 1984 indique cependant que le secteur nord du site, localisé à la limite de l'actuel terrain, semble avoir été partiellement épargné par les labours. En effet, on retrouve dans cette zone, de façon discontinue, les traces d'horizons de sol en place. Néanmoins, aucun artefact n'a été trouvé associé à ces horizons. Ainsi, il semble que la totalité de l'occupation préhistorique ait été remaniée par l'utilisation contemporaine du site.

4.2.1 Opération 30

Cette opération, constituée par un sondage de 50 cm de côté, a été effectuée dans une première étape afin d'obtenir des précisions sur le contexte stratigraphique du site DhDn-6. De façon plus spécifique, il s'agissait de vérifier l'ampleur des remaniements observés sur le site.

Stratigraphie

Immédiatement sous la surface gazonnée, apparaissait une épaisse couche (30 cm) de sol brun sablo-graveleux contenant des galets et des blocs en position inclinée à verticale et des lentilles et tâches de matière organique dispersées. Cette couche correspond vraisemblablement aux labours. La présence de lentilles et de masses de granulométrie et de couleur légèrement différente indique cependant que l'homogénéisation par les labours n'a pas été complétée.

Vers la base de cette dernière couche, apparaissait une lentille (2-3 cm d'épaisseur), contenant de la matière organique noire et du bois dont les fibres sont encore identifiables. Cette couche qui correspond à la limite des labours fait la transition entre la couche perturbée et le sol sablo-graveleux grisâtre qui est en place.

Les horizons O, Ae et B, à l'origine en place ont donc été remaniés et plus ou moins homogénéisés pour former la couche sablo-graveleuse.

Le sondage 30 a livré relativement peu de matériel culturel: un seul éclat de pierre taillée (chert gris/vert) montrant possiblement des traces d'utilisation a été trouvé à l'intérieur de la couche remaniée, à 0,20 cm sous la surface.

Les résultats de ce sondage exploratoire confirmaient ainsi que le site avait été remanié par des travaux agricoles. Or, nous avons donc ajusté les méthodes de fouilles en fonction de ces résultats. Ainsi, nous avons décidé de dégager les couches remaniées à la pelle, et de les tamiser par niveaux arbitraires de 0,10 cm d'épaisseur, à l'intérieur d'un seul quadrant de 0,50 cm de côté à la fois. Les couches au horizons de sol en place étaient décapés à la truelle, sur toute la surface du puits.

Cette méthode, étant donné l'absence du contexte de déposition original, nous permettrait d'accroître notre efficacité sur le terrain et d'obtenir le maximum de données.

4.2.2 Opérations 31 et 32

Ces unités de fouille de un mètre de côté sont situées à proximité du sondage 17 où avait été localisée une structure de pierre (Moquin 1984). Il s'agissait essentiellement de circonscrire et de documenter cette structure. Pour ce faire, seulement deux sondages ont été nécessaires.

Structure

La structure est constituée par un amoncellement de blocs glaciaires ou glaciels, pour la plupart émoussés et arrondis en position subhorizontale et quelquefois inclinée, sans mortier ou trace de mortier, formant un empilement sans organisation évidente. En effet, la fouille de la structure ne nous a pas permis de discerner un mode d'assemblage ou un empilement systématique. L'extrémité sud de l'amoncellement de pierre observée dans le puits 32 ne présente pas de limite régulière ou verticale. La forme exacte de la structure n'a donc pu être déterminée. Mais des sondages réalisés avec une tige métallique ont indiqué qu'elle mesure approximativement 4 m².

Plusieurs artefacts de la période historique, constitués en majeure partie de clous (clous tranchés, clous ronds), étaient associés à la structure. De plus, des restes de pièces de bois plus ou moins décomposés ont été observés dans le puits 32. Ces pièces se prolongeaient sous l'amoncellement de pierres. Des clous tranchés y étaient associés. Par ailleurs, le puits 31 a livré un clou rond (catalogue #7) au même niveau.

Quelques artefacts préhistoriques (6 éclats) ont également été recueillis, dans les premiers 0,30 cm, associés à du matériel historique.

L'identification exacte de la structure demeure problématique. Aucun indice ne nous permet de préciser sa fonction. Nous n'avons relevé aucune trace de combustion ou de chauffage. La présence de pièces de bois et de nombreux clous pourrait indiquer qu'il s'agit d'un petit bâtiment secondaire construit sur une base en pierre sèche.

Stratigraphie

La séquence des horizons, à l'intérieur de l'unité de fouille 31 se présente comme suit: immédiatement sous la surface gazonnée, apparaît un sol sablo-organique de couleur brune contenant de nombreuses radicules (couche 1); suivie de façon graduelle et diffuse, d'un sol sableux contenant de la matière organique, de couleur brune (couche 2); ensuite, apparaît, à une vingtaine de cm sous la surface, le sommet irrégulier de l'amoncellement de pierres (couche 3) qui couvrait toute la surface du puits.

Nous avons dégagé les pierres de la structure du quadrant sud-ouest afin d'identifier sa nature et d'évaluer les bases sur lesquelles elle repose. Cette opération nous a permis d'observer qu'il n'y avait aucune organisation évidente. Par ailleurs, cela nous a permis de constater que la base de la structure reposait sur un sol sableux (couche 4) de même nature que la couche 2 au-dessus des pierres. La transition entre ces dernières et cette couche n'est pas marquée par une interface nette. La transition se manifeste par une diminution des pierres qui deviennent de plus en plus dispersées à l'intérieur de la couche 4.

Le matériel archéologique de l'opération 31, composé de matériel historique (2 clous tranchés) et préhistorique (5 éclats de pierre) en association, était distribué entre 0 et 0,10 cm sous la surface à l'intérieur des couches 1 et 2.

Deux clous dont un clou rond ont également été trouvés entre 0,85 et 0,90 cm sous la surface à l'intérieur de la couche 4, en-dessous de la structure.

La séquence des horizons à l'intérieur de l'unité de fouille 32 correspond, de façon générale, avec celle de l'unité 31. Sous la surface gazonnée apparaît la couche sablo-organique qui contient les radicelles (couche 1) suivie de la couche de sol sablo-organique de couleur brune (couche 2). La limite de cette dernière correspond vraisemblablement à la limite du labour, à environ 0,27 cm sous la surface.

La structure de pierres localisée principalement dans les quadrants nord, entre 0,27 et 0,70 cm sous la surface, apparaît ensuite. On observe alors que l'extrémité sud de la structure est irrégulière et que les blocs du sommet sont empilés de façon plus compacte que vers le bas où ceux-ci sont dispersés dans une matrice sableuse (couche 5).

A l'intérieur des quadrants sud-ouest et sud-est, les pierres de la structure sont dispersées dans un sol plus sableux (couche 4), entre 0,30 et 0,70 cm sous la surface. Ensuite, apparaît une couche (5) constituée de restes de bois avec des clous plus ou moins décomposés appartenant à une pièce de bois et à des fibres de bois isolées dont on a pu noter l'orientation. Ceux-ci s'orientent généralement sur 2 axes, soit les axes nord-sud/est-ouest. Nous avons également observé une superposition des fibres orientées est-ouest sur les fibres nord-sud qui se prolongent en partie sous l'amoncellement de pierres. Ces pièces, pourraient correspondre à un plancher ou possiblement à un mur effondré. Immédiatement sous cette couche de bois apparaît un sol sableux jaunâtre (couche 6) qui correspond au sol en place. On retrouve à l'intérieur de cette couche, sous le bois, une lentille de sol organique noirâtre. La roche en place apparaît sous la couche 6 à environ 0,96 cm sous la surface.

Le matériel archéologique recueilli dans le puits 32 se compose principalement d'artefacts de la période historique (1 boulon, 11 clous, 1 tesson de terre cuite grossière avec glaçure brune), d'un artefact préhistorique (1 éclat) et de deux petits fragments d'écorce. Quelques artefacts de la période historique et un artefact préhistorique proviennent de la couche 4; et finalement plusieurs clous ont été recueillis dans la couche de bois (5).

4.2.3 Opération 33

Cette unité de fouille d'un mètre carré a été effectuée à proximité du sondage 18.

Stratigraphie

La séquence des horizons, à l'intérieur de cette opération est relativement simple et se présente comme suit: une surface gazonnée suivie d'une couche de sol sablo-organique (couche 1) et d'un sol sableux de couleur brune contenant de la matière organique (couche 2). Ensuite, apparaît la partie inférieure de l'horizon B, encore en place, constitué de sable brun jaunâtre contenant des galets et des blocs. La transition entre les couches 2 et l'horizon B est nette et horizontale. Celle-ci correspond vraisemblablement à la limite du labour.

Les horizons O, Ae et la partie supérieure de l'horizon B ont donc été constitués de sable et de matière organique.

Matériel archéologique

Le matériel archéologique recueilli se compose en très grande majorité d'artefacts préhistoriques, soit 75 éclats de chert vert/gris dont un montrant possiblement des retouches d'utilisation. On y trouve également, un artefact historique (1 fragment de verre de chassis) et 3 petits fragments d'os.

La totalité du matériel archéologique provient des couches supérieures 1 et 2 remaniées par les labours.

4.2.4 Opération 34

Cette unité de fouille d'un mètre de côté à été excavée à proximité du sondage 19.

Stratigraphie

La séquence stratigraphique observée dans ce sondage est également relativement simple. On retrouve les mêmes couches de sol sablo-organique (1 et 2) suivies d'un horizon B partiellement en place telles que décrites précédemment. Toutefois, nous avons relevé une lentille de sable gris (Ae) superposée à une lentille de matière organique H, faisant partie à l'origine des horizons de sol en place et qui ont été déplacés vraisemblablement par défrichage et/ou labour. L'homogénéisation des différents horizons de sol n'a donc pas été complétée dans ce cas-ci.

Matériel archéologique

Le matériel culturel se compose principalement d'artefacts préhistoriques, soit 58 éclats de pierre taillée en chert gris/vert; de quelques objets historiques, c'est-à-dire: 1 clou rond, 1 tesson de terre cuite fine blanche, 1 morceau de verre; et finalement, 2 fragments d'os. Tous les artefacts proviennent des couches 1 ou 2 remaniées par les labours, à l'exception d'un éclat de chert gris/vert trouvé dans l'horizon B à environ 0,49 cm sous la surface. Cet objet isolé nous porte à croire qu'il provient des niveaux supérieurs et qu'il aurait été introduit accidentellement lors de la fouille ou autrement. La poursuite de la fouille à l'intérieur de l'horizon B jusqu'à environ 0,55 cm sous la surface nous a permis de nous en assurer.

4.2.5 Opération 35

L'opération de fouille 35 a été effectuée à proximité du sondage 14 localisé à la limite nord du terrain. Il s'agissait essentiellement de vérifier la présence de couches culturelles possiblement en place.

Stratigraphie

Immédiatement sous la surface gazonnée, apparaissent les couches sablo-organique 1 et 2 décrites précédemment et que l'on retrouve dans tous les sondages. Sous ces couches, nous avons noté la présence d'un horizon humique (H) noir, discontinu, dont la transition avec la précédente (couche 2) est très nette.

A certains endroits, cet horizon était suivi d'un sol sableux gris/ clair, compact et discontinu. La transition avec l'horizon B qui suivait se faisait de façon plutôt diffuse. Ces horizons correspondent à des horizons de sol en place qui ont été partiellement affectés par les travaux agricoles.

La présence de ces horizons de sol en place peut s'expliquer ainsi: il semble qu'après ou pendant les premiers labours, le sol ait été retourné depuis le sud du champs et ait recouvert le sol d'origine d'une couche suffisamment épaisse pour le protéger. Cela pourrait signifier que les artefacts présents dans les niveaux supérieurs (couche 1 et 2) proviennent du sud de ce sondage avec le sol déplacé.

Matériel archéologique

Le matériel archéologique comprend principalement des artefacts préhistoriques, soit 30 éclats de pierre taillée en chert gris/vert; quelques objets historiques soit 2 fragments de verre de bouteille ou de coupe, 1 fragment de verre de bouteille à médicament; 2 clous; et enfin 16 fragments d'os qu'on ne peut associer à l'une ou l'autre de ces périodes. La totalité de ce matériel provient des couches 1 ou 2 remaniées par les labours, où on retrouve le matériel préhistorique et historique en association. Aucun artefact ne provient des horizons de sol en place.

4.3 NATURE DE L'ÉCHANTILLON ARCHÉOLOGIQUE

Les travaux de fouille archéologique ont permis de recueillir un échantillon archéologique composé de 170 artefacts associés à la période préhistorique, 27 artefacts de la période historique et 24 écofacts. La totalité du matériel archéologique préhistorique provient des niveaux supérieurs remaniés par les labours, sans que le contexte de déposition des objets ait été contrôlé. La très grande majorité du matériel historique a été également recueillie à l'intérieur des couches remaniées, souvent en association avec des artefacts préhistoriques, à l'exception, toutefois, de quelques artefacts associés à la structure de pierre.

	matériel préhistorique	matériel historique						autre		
Opération	pierre taillée	métal		verre		céramique		écofact		total
		éclat	clou	boulon	bouteille	chassis	TCFB	TCG	os	
30	1									1
31	5	5								10
32	1	11	1				1		3	17
33	75				1			3		79
34	58	1			1	1		2		63
35	30	2		3				16		51
TOTAL	170	27						24		221
%	76,9	12,2						10,9		100 %

Tableau 1:

Répartition du matériel archéologique en fonction des périodes d'occupation en considérant les matériaux et la fonction des objets.

Le matériel préhistorique est représenté essentiellement par des éclats de pierre taillée (N=170) dont deux portent possiblement des traces d'utilisation (30.1, 33.2). Cependant, vu les nombreux remaniements qu'a dû subir le matériel archéologique, il est possible que ces marques aient été produites à cette occasion. Par conséquent, nous ne les avons pas considérés comme des outils.

Un examen rapide des éclats de pierre taillée semble indiquer que nous sommes en présence d'une seule matière première: soit un chert gris/vert, plus ou moins altéré par son séjour dans le sol.

Finalement, on constate qu'aucun objet diagnostiqué nous permet de dater les différents artefacts recueillis lors des interventions archéologiques.

En ce qui concerne le matériel historique, relativement peu d'artefacts ont été recueillis (N=27) et proviennent également pour la plupart des niveaux supérieurs remaniés par les labours. Par ailleurs, quelques objets sont associés à la structure de pierre mise au jour dans les opérations 31 et 32. Ceux-ci, constitués de clous tranchés et ronds ainsi que d'un tesson de terre cuite grossière avec glaçure brune, datent de la fin du XIX^e siècle. On peut donc penser que la structure de pierre a été mise en place à cette époque ou postérieurement. Celle-ci est vraisemblablement associée à l'habitation qui occupe présentement ce lot.

5.0 INTERPRÉTATION DU SITE

5.1 L'OCCUPATION PRÉHISTORIQUE

L'absence du contexte de déposition des artefacts limite grandement notre compréhension de l'occupation préhistorique. Ainsi, il demeure difficile sinon impossible de déterminer l'étendue spatiale de l'occupation préhistorique puisque la totalité du matériel a été dispersée par les travaux agricoles. L'aire d'occupation maximale, indiqué par la distribution des sondages positifs effectués lors de l'inventaire, ne saurait toutefois dépasser 500 m² (Moquin 1984).

Néanmoins, s'il s'avérait juste que nous soyons en présence d'un seul type de matière première et que notre échantillon soit représentatif des activités de taille qui ont prévalu sur le site, nous pourrions avancer l'hypothèse d'une occupation unique. Cependant, aucun élément ne nous permet de le vérifier.

Par ailleurs, l'absence d'artefacts diagnostiqués ne nous permet pas de préciser la position chronologique et l'appartenance culturelle du site DhDn-6. Toutefois, la position géographique du site indique une date maximum de 9 000 années avant aujourd'hui.

5.2 L'OCCUPATION HISTORIQUE

L'occupation historique est représentée essentiellement par une structure de pierre associée vraisemblablement à la fin du XIX^e siècle. La fonction de cette structure n'a pu être déterminée avec certitude, cependant les maigres évidences dont nous disposons nous incitent à penser qu'il s'agit d'un petit bâtiment secondaire construit sur une base de pierre (hangar, latrines, etc...). Celui-ci était sans doute relié à l'habitation qui occupe présentement ce lot.

6.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATION

Les résultats de la fouille archéologique menée sur le site DhDn-6 indiquent clairement que l'occupation préhistorique a été complètement remaniée par des travaux agricoles. Par ailleurs, on constate que l'échantillon de matériel archéologique recueilli lors des interventions archéologiques, est relativement faible.

En ce qui concerne l'occupation historique, représentée essentiellement par une structure de pierres, les travaux archéologiques ont démontrés qu'il s'agissait d'une structure relativement récente (fin XIX / début XX^e) associée vraisemblablement à un petit bâtiment secondaire dont l'intérêt archéologique est négligeable.

Pour toute ces raisons, aucune recommandation particulière ne s'applique au site DhDn-6.

7.0 RÉFÉRENCES

CHARMARD, L.

1982

Géomorphologie du Quaternaire de la région de Gros-Morne, Manche-d'Épée et rivière La Madeleine, Min. des Transports, serv. de l'Environnement, Québec, 26 p.

ETHNOSCOPE

Juillet 1982

Vérification du potentiel archéologique route 132 banc d'emprunt 003-027 Manche d'Épée. Service de l'environnement, Transports Québec. 35 pages + annexes.

HÉTU, Bernard et James T. GRAY

1980

Évolution postglaciaire des versants de la région de Mont-Louis, Gaspésie, Québec, Géogr. phys. quat., Vol. XXXIV, no 2, p. 187-208.

MOQUIN, J.C.

1984

Reconnaitances archéologiques le long de la route 132 en Gaspésie. Tronçons de Cap-au-Renard Ouest à l'Est de Cap-au-Renard et Rivière à Claude à Petit Cap. Service de l'environnement, Transports Québec.
(bibliographie, carte croquis).

LES INTERVENANTS

Ministère des Transports

Denis Roy, chargé de projet

Ethnoscop

Gilles Rousseau, chargé de projet

Terrain

Luc Beaudin, archéologue

Gilles Rousseau, géographe

Rapport

Rédaction Luc Beaudin

Cartographe Jean Poirier

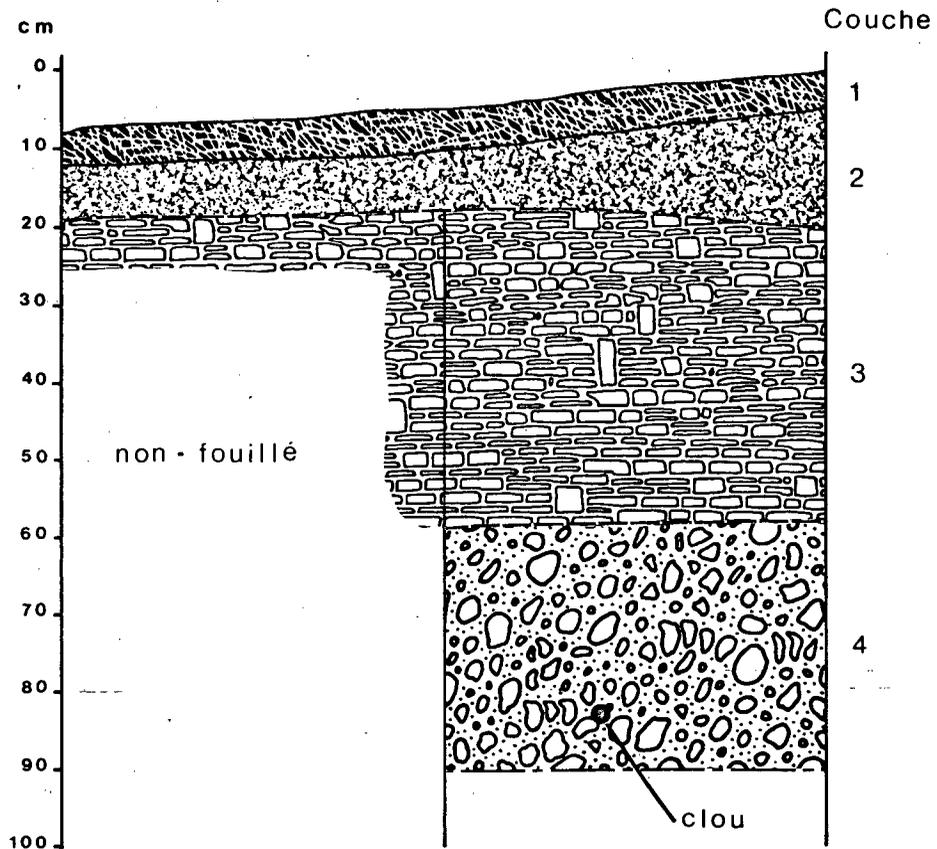
Traitement de texte Guylaine Soucy

ANNEXES

COUPES STRATIGRAPHIQUES

DhDn - 6
Puits 31

STRATIGRAPHIE (paroi sud)



-  SABLO-ORGANIQUE (RACINES)
-  SABLO-ORGANIQUE
-  STRUCTURE DE PIERRE
-  SABLEUSE (QUELQUES BLOCS)

----- LIMITE DIFFUSE

----- FOND DU Puits

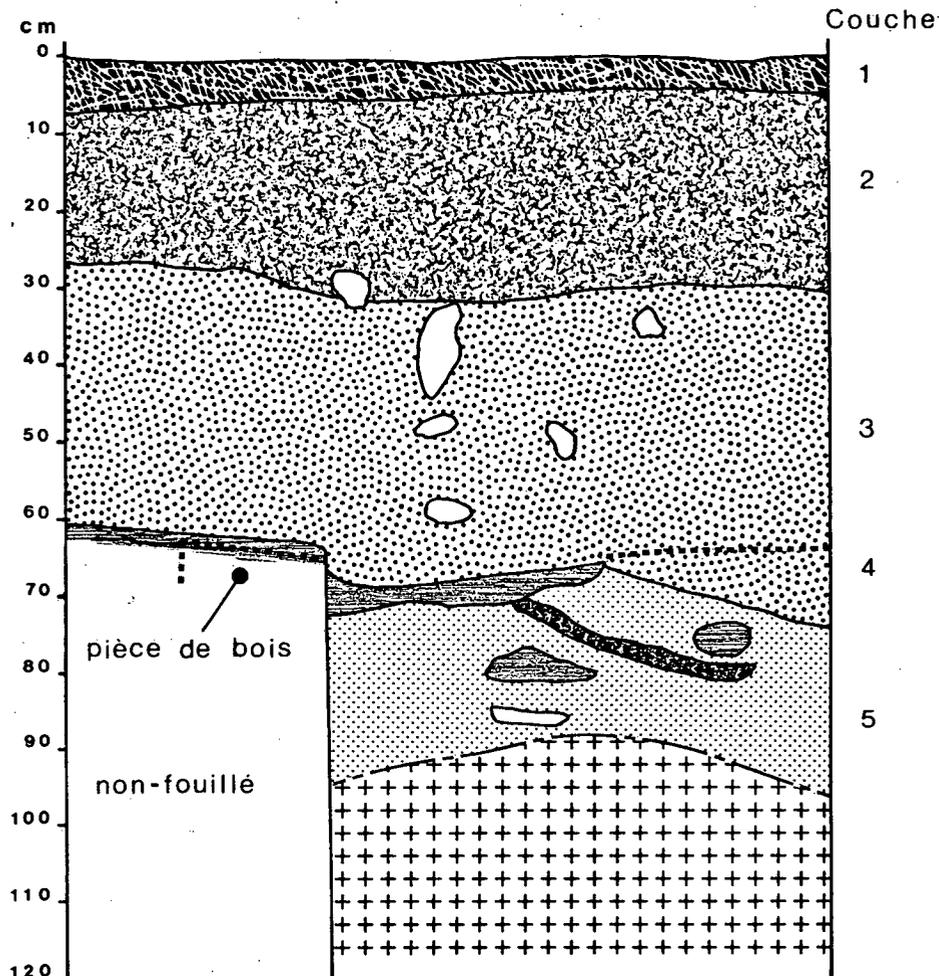
0 10 20 cm



ethnoscop

DhDn - 6
Puits 32

STRATIGRAPHIE (paroi sud)



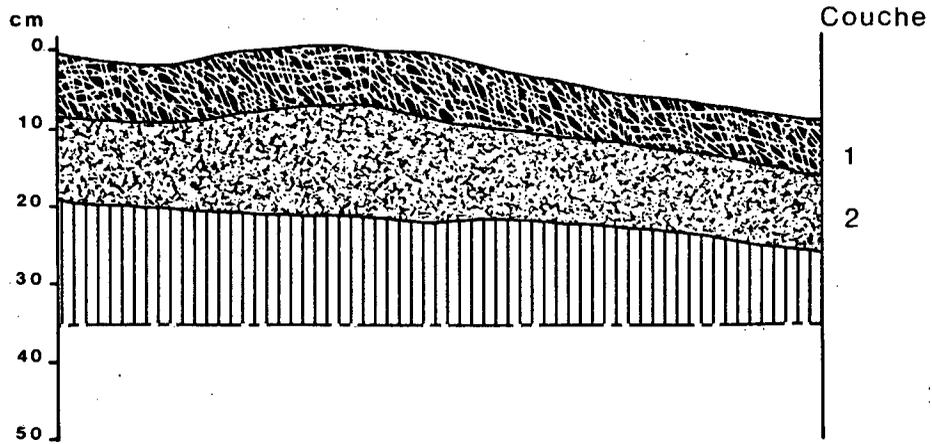
- | | | | |
|---|---------------------------|--|----------------|
|  | SABLO-ORGANIQUE (RACINES) |  | ECORCE |
|  | SABLO-ORGANIQUE |  | FOND DU PUIITS |
|  | SOL SABLEUX | | |
|  | BOIS | | |
|  | SOL SABLEUX JAUNÂTRE | | |
|  | ROCHE EN PLACE | | |
|  | LENTILLE ORGANIQUE | | |
|  | PIERRES | | |

0 10 20 cm

ethnoscop

DhDn - 6
Puits 33

STRATIGRAPHIE (paroi ouest)



SABLO - ORGANIQUE (RACINES)



SABLO - ORGANIQUE



HORIZON B



FOND DU PUITS

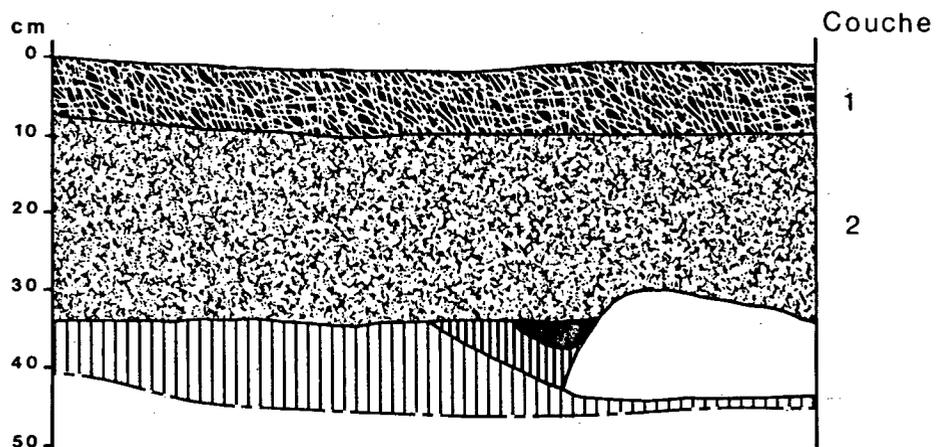
0 10 20 cm



ethnoscop

DhDn-6
Puits 35

STRATIGRAPHIE (paroi nord)



 SABLO - ORGANIQUE (RACINES)

 SABLO - ORGANIQUE

 HORIZON B

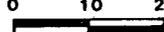
 HORIZON Ae

 HORIZON H

 PIERRE

----- FOND DU Puits

0 10 20 cm



ethnoscop

PHOTOGRAPHIES



Horizon de sol en place à l'intérieur du sondage 35 situé près du chemin.



Le profil stratigraphique du sondage 33 (paroi ouest) indique clairement que le sol a été remanié.



Vue générale de l'environnement du site et des interventions archéologiques. Le sondage 32 situé au premier plan a livré une structure de pierres associée au début du XX^e siècle.



Vue des pièces de bois associées à la structure de pierres (sondage 32).



Vue en plan d'une structure de pierres datant du début du siècle (sondage 32).

CATALOGUE DES ARTEFACTS

DhDn-6

SONDAGE	# OBJET	IDENTIFICATION	MATÉRIAU	LOCALISATION		
				couche	hor.	Q
30	1	1 éclat utilisé	chert gris-vert	2		
31	1	1 éclat	chert gris-vert	1		NO
31	2	1 éclat	chert gris-vert	1		NE
		1 clou tranché	métal	1		NE
31	3	2 éclats	chert gris-vert	1		SE
31	4	1 éclat	chert gris-vert	1		SO
31	5	1 clou tranché	métal	2		SE
31	6	2 clous	métal	4		SO
31	7	1 clou tréfillé dans du bois		4		SO
32	1	1 boulon	métal	1-2		NE
32	2	1 clou	métal	1-2		NO
32	3	1 clou	métal	2		NO
32	4	1 éclat	chert gris-vert	2		NE

SONDAGE	# OBJET	IDENTIFICATION	MATÉRIAU	LOCALISATION		
				couche	hor.	Q
32	5	1 tesson céramique	terre cuite grossière / glaçure brune	3		NE
32	6	9 clous ds du bois		5		SE
32	7	3 écorces	bois	4		SE
33	1	7 éclats	chert gris- vert	1-2		SO
33	2	1 éclat utilisé	chert gris- vert	1-2		SE
33	3	9 éclats	chert gris- vert	1-2		SE
33	4	1 verre de chassis		1-2		NE
		3 éclats	chert gris- vert	1-2		NE
33	5	10 éclats	chert gris- vert	2		NO
		1 os		2		NO
33	6	10 éclats	chert gris- vert	2		NE
33	7	20 éclats	chert gris- vert	2		SE
		2 os blanchis		2		SE
33	8	15 éclats	chert gris- vert	2		SO

SONDAGE	# OBJET	IDENTIFICATION	MATÉRIAU	LOCALISATION		
				couche	hor.	Q
34	1	6 éclats	chert gris-vert	1-2		SO
		1 clou tréfilé		1-2		SO
34	2	3 éclats	chert gris-vert	1-2		NO
34	3	11 éclats	chert gris-vert	1-2		SE
34	4	2 éclats	chert gris-vert	1-2		NE
34	5	8 éclats	chert gris-vert	2		SO
		1 tesson céramique	terre cuite fine blanchie	2		SO
		1 verre		2		SO
34	6	4 éclats	chert gris-vert	2		SE
34	7	5 éclats	chert gris-vert	2		NE
34	8	5 éclats	chert gris-vert	2		NO
34	9	1 éclat	chert gris-vert	2		SO
34	10	5 éclats	chert gris-vert	2		SE
		2 os		2		SE

SONDAGE	# OBJET	IDENTIFICATION	MATÉRIAU	LOCALISATION		
				couche	hor.	Q
34	11	1 éclat	chert gris-vert	2		NE
34	12	5 éclats	chert gris-vert	2		NO
34	13	1 éclat	chert gris-vert	2		SE
34	14	1 éclat	chert gris-vert		B	NO
35	1	1 éclat	chert gris-vert	1		SE
35	2	1 éclat	chert gris-vert	1		SE
35	3	4 éclats	chert gris-vert	2		NE
		4 os		2		NE
35	4	2 éclats	chert gris-vert	2		SE
		1 verre de bouteille ou coupe		2		SE
		4 os		2		SE
		1 clou		2		SE
35	5	1 verre de bouteille ou coupe		2		SE
35	6	2 éclats	chert gris-vert	2		SO
		1 os		2		SO

SONDAGE	# OBJET	IDENTIFICATION	MATÉRIAU	LOCALISATION		
				couche	hor.	Q
35	7	1 verre de bouteille à médicament		2		NE
35	8	7 éclats	chert gris- vert	2		NO
		4 os		2		NO
35	9	1 os blanchi	chert gris- vert	2		NE
		3 éclats		2		NE
35	10	2 éclats	chert gris- vert	2		NO
35	11	6 éclats	chert gris- vert	2		SO
		1 os		2		SO
35	12	2 éclats	chert gris- vert	2		SE
		1 os		2		SE
35	13	1 clou		*		SO
* interface sol perturbé / sol en place						

CATALOGUE-PHOTOS

CATALOGUE-PHOTOS

Projet: MIQ-503

Film: Fuji FR200

Type: 200 ASA

#	SITE UI	SONDAGE	MOT CLEF	DESCRIPTION
1	DhDn-6	35	sol	horizons de sol en place (vue en plan)
2	DhDn-6	33	stratigraphie	stratigraphie de la paroi ouest
3	DhDn-6	34	stratigraphie	stratigraphie de la paroi est
4	DhDn-6	35	stratigraphie	stratigraphie de la paroi nord
5	DhDn-6	-	environnement	vue générale du site / ouest
6	DhDn-6	-	environnement	vue générale du site / sud-ouest
7	DhDn-6	-	environnement	vue générale du site / nord-est
8	DhDn-6	-	environnement	vue générale du site / nord-est
9	DhDn-6	32	sondage	vue en plan des pièces de bois / est
10	DhDn-6	32	sondage	vue en plan / struc. de pierre / est
11	DhDn-6	34	stratigraphie	stratigraphie de la paroi est
12	DhDn-6	33	stratigraphie	stratigraphie de la paroi ouest
13	DhDn-6	35	stratigraphie	stratigraphie de la paroi nord
14	DhDn-6	-	environnement	vue générale du site / nord-est
15	DhDn-6	-	environnement	vue générale du site / nord-est
16	DhDn-6	-	environnement	vue générale du site / sud-ouest
17	DhDn-6	-	environnement	vue / zone de sondages 31-32 / sud

Ethnoscop

CATALOGUE-PHOTOS

Projet: MIQ-503

Film: Fuji FR200

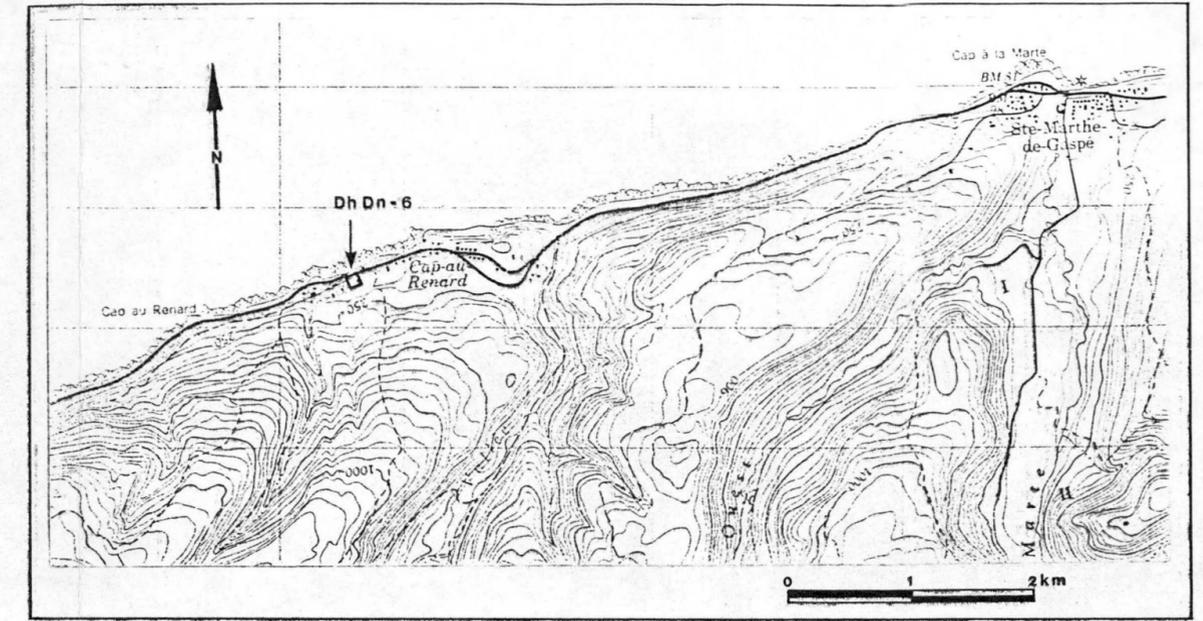
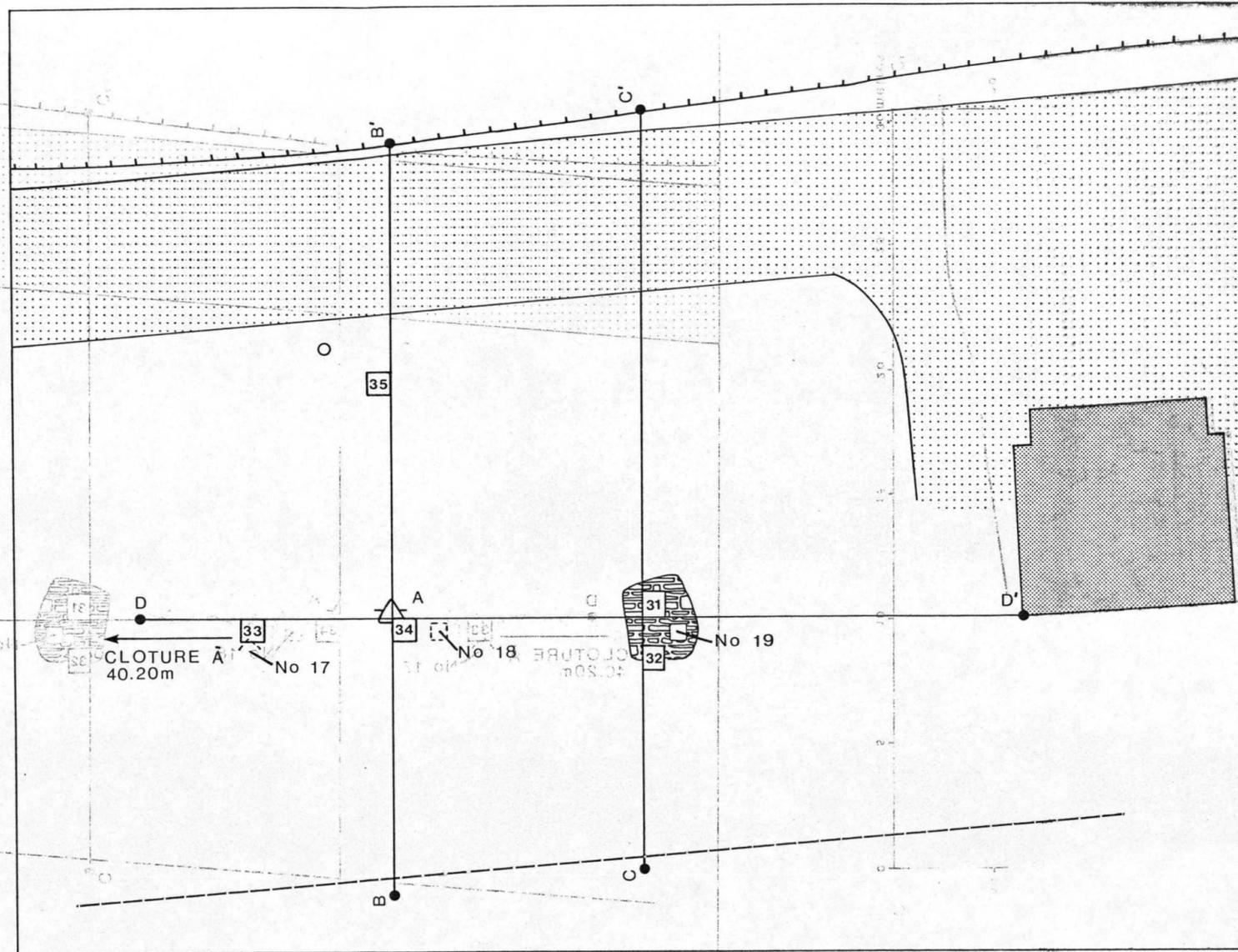
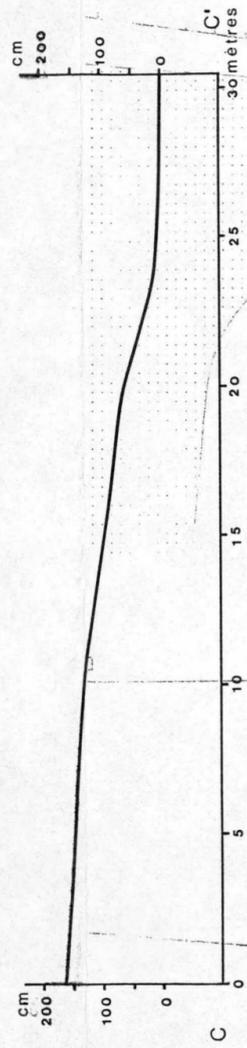
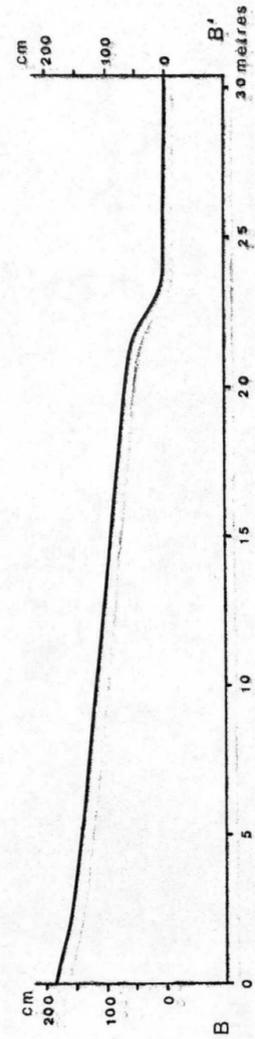
Type: 200 ASA

#	SITE UI	SONDAGE	MOT CLEF	DESCRIPTION
18	DhDn-6	31	stratigraphie	stratigraphie de la paroi sud
19	DhDn-6	31	stratigraphie	stratigraphie de la paroi sud
20	DhDn-6	32	stratigraphie	stratigraphie de la paroi sud
21	DhDn-6	32	stratigraphie	stratigraphie de la paroi sud
22	DhDn-6	32	stratigraphie	stratigraphie de la paroi est

Ethnoscop

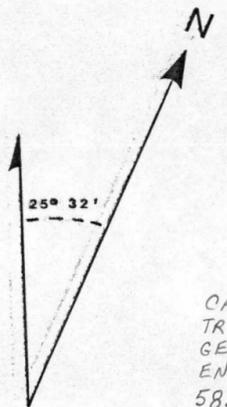
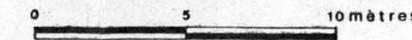
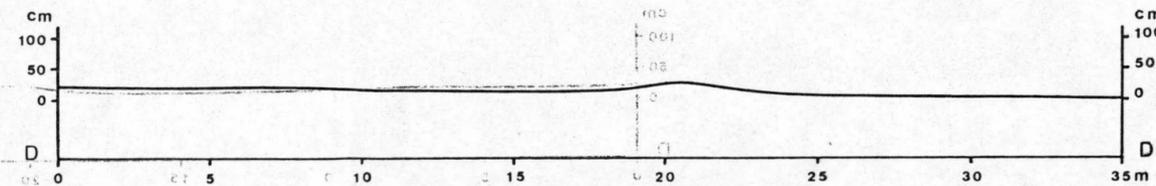
SITE DhDn-6
FOUILLE DE SAUVETAGE ARCHÉOLOGIQUE

470081



- SONDAGE MOQUIN 1984
- SONDAGE MOQUIN 1984 (position approximative)
- SONDAGE ETHNOSCOPIQUE 1985
- ▨ STRUCTURE (?), AMONCELLEMENT DE BLOCS
- ▤ ROUTE
- ▧ MAISON J. VALLÉE
- ┌ TALUS
- CLÔTURE
- POTEAU
- △ STATION D'ARPENTAGE (A)
- TRANSECT

ethnoscop



CANQ
TR
GE
EN
583

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 128 217